

# MÉMO POUR ACCÉDER À L'INTRANET DU SITE DE LA FÉDÉRATION DES DDEN

<http://www.dden-fed.org/>

**1<sup>ère</sup> étape :** Saisir par mail le secrétariat de la Fédération pour faire votre demande. Après vérification de votre adhésion DDEN et de votre acceptation des nouvelles dispositions de la RGPD (voir doc RGPD) votre demande m'est transmise par mail (à Philippe Foltier, conseiller fédéral en charge du suivi du Site Internet et Intranet de la Fédération).

**2<sup>ème</sup> étape :** A réception de votre demande, je crée un droit d'abonné pour votre adresse mail fournie. Cette action génère automatiquement un mail qui sera adressé à votre adresse mail fournie.

Parallèlement, je vous adresse un mail pour vous informer de cette ouverture de droit Intranet, dont le texte pourra être le suivant : **« Je vous informe que je viens de vous ouvrir des "droits d'abonné" sur le site Intranet de la Fédération. Vous devriez donc recevoir un mail pour valider votre accès. (Bien vérifier dans vos spams ... au cas où !!!). Merci de me confirmer la réussite de votre connexion. Philippe Foltier, Conseiller fédéral »**

**3<sup>ème</sup> étape :** Ouvrir le mail généré automatiquement que vous venez de recevoir. Celui-ci contient, à la fin du texte, un lien Internet (en bleu). **Cliquer sur ce lien Internet.**

**4<sup>ème</sup> étape :** Une nouvelle page Internet va s'ouvrir qui vous proposera (dans un rectangle) **un mot de passe très sécurisé.**

A cet instant, vous disposez de 2 possibilités :

- a) **Vous acceptez ce mot de passe.** Très important : Vous le notez en faisant très attention à tous les chiffres et symboles qui le composent. **Vous cliquez ensuite sur « Réinitialisez »**

Cette opération va générer une réponse en ouvrant une nouvelle page qui vous proposera de vous connecter sur l'Intranet. Il vous faudra entrer votre identifiant (adresse mail) et votre mot de passe (celui que vous venez d'accepter), et enfin **cliquez sur « Connexion ».**

- b) **Vous souhaitez modifier le mot de passe proposé :** Après avoir choisi votre mot de passe personnel, et l'avoir noté à un endroit où vous êtes sûr de le retrouver !, vous entrez votre nouveau mot de passe à la place du mot de passe proposé, **puis vous cliquez ensuite sur « Réinitialisez »**

Cette opération va générer une réponse en ouvrant une nouvelle page qui vous proposera de vous connecter sur l'Intranet. Il vous faudra entrer votre identifiant (adresse mail) et votre mot de passe (celui que vous venez d'accepter), et enfin **cliquez sur « Connexion ».**

**Autre cas de figure : « Mot de passe oublié » :** Vous avez déjà obtenu un accès Intranet sur le site de la Fédération et vous ne vous souvenez plus de votre mot de passe ...

- a) Vous cliquez sur l'onglet « Intranet »
- b) Entrez votre identifiant (votre adresse mail)
- c) Cliquez sur « Mot de passe oublié » ... ce qui générera automatiquement un mail.
- d) Retourner dans votre boîte mail ...l'ouvrir ... **et on revient à la « 3<sup>ème</sup> étape » !!!**

Philippe FOLTIER